



**Etablissement primaire et  
secondaire de Montreux-Est**  
1820 Montreux

**Etablissement primaire et  
secondaire de Montreux-Ouest**  
1815 Clarens



## **CAHIER DES CHARGES (Version 2024-2025)** CAMPS DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE

### **L'animateur·trice responsable**

- ✓ Accueille les classes et informe les élèves et les profs du fonctionnement du chalet ;
- ✓ Organise l'ensemble des activités de la journée (une plage le matin, une l'après-midi) ;
- ✓ Organise, en fonction de la météo, une journée de randonnée ;
- ✓ Accompagne les élèves dans tous les déplacements ;
- ✓ Anime les activités de la journée en prenant une partie des élèves et des activités en charge ;
- ✓ Effectue les réservations nécessaires (infrastructures sportives, télécabine, ...) ;
- ✓ Prend les décisions qui s'imposent en cas de conditions météo défavorables ;
- ✓ Organise la soirée du jeudi (boum).

### **L'animateur·trice de jour**

- ✓ Accueille les classes et informe les élèves et les profs du fonctionnement du chalet ;
- ✓ Accompagne les élèves dans tous les déplacements ;
- ✓ Co-organise avec l'animateur les activités de la journée ;
- ✓ Est présent au moment du repas de milieu de journée ;
- ✓ Anime les activités de la journée en prenant une partie des élèves et des activités en charge.

### **L'animateur·trice de soir et de nuit**

- ✓ Est présent·e au chalet dès 16h30 en relève aux animateurs de jour ;
- ✓ Anime et/ou encadre le moment entre le goûter et le repas du soir (douches et temps libres) avec les enseignantes ;
- ✓ Participe à l'organisation et à l'animation des activités de la soirée planifiées par les maîtresses ;
- ✓ Organise et gère la soirée du jeudi (boum) ;
- ✓ Aide au bon déroulement du moment du coucher ;
- ✓ Est disponible pendant la nuit en cas de souci (réveil, maladie, etc.) au même titre que les enseignants.es.

### **Les maîtresses et maîtres de classe**

- ✓ Encadrent les élèves durant les moments au chalet :
  - Réveil et petit-déjeuner
  - Départs et retours
  - Repas de midi et du soir
  - Douches
  - Planification et animations des soirées
  - Coucher et nuit
- ✓ Accompagnent les élèves lors des activités en extérieur afin que le quota d'adultes (n x 2) soit respecté.
- ✓ Veillent au climat régnant dans le chalet et sont responsables des éventuelles sanctions disciplinaires ;
- ✓ Informent les parents des problèmes lorsque cela est légitime (santé, blessure, discipline, ...)
- ✓ En cas de **maladie**, décident du retour d'un élève à domicile **en accord avec les parents** ;
- ✓ En cas de problèmes de **comportement**, décident du retour d'un élève à domicile **en accord avec la direction** ;
- ✓ Prennent en charge les élèves malades s'ils restent au chalet ;

### **Tous les adultes présents dans le chalet**

- ✓ Veillent à la bonne marche des affaires et au respect des règles du vivre ensemble.

**Les adultes en charge des camps se concertent fréquemment et négocient les moments de pause de chacun·e.**